

PROGRAMME DE FORMATION 2026



▷ Édition du : JANVIER 2026

Le CIVAM du Sud Charente a pour objectif de renforcer les capacités et de développer les compétences des agriculteurs et agricultrices de son territoire pour des campagnes vivantes et une agriculture durable.

Agréée Organisme de Formation, l'association propose des formations sur des thématiques diverses.

Issu des mouvements de l'éducation populaire, le CIVAM du Sud Charente met en œuvre certains principes dans le cadre de son activité de formation: **la co-construction, le partage d'expériences et l'échange de pratiques sont au cœur de notre vision d'une agriculture saine, durable, paysanne et solidaire.**

Certains thèmes de formations et/ou leurs formats peuvent évoluer ou être réorientés en fonction des besoins des participants. **Nous sommes à votre écoute pour adapter notre offre !**



De même, n'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins sur de nouvelles thématiques. **Nous pouvons réfléchir ensemble au montage d'une formation mais aussi à l'organisation d'échanges de pratiques, de voyages d'études, etc...!**



> FOIRE AUX QUESTIONS

Comment m'inscrire à une formation ?

Le programme de formation de l'année est en ligne dans l'onglet « actualité » sur notre site.

1. Je suis intéressé par une formation que j'ai vu sur notre site

L'inscription à toutes nos formations se fait auprès de l'animatrice soit par mail (berengere.civam@gmail.com) soit en appelant au 06 37 82 08 04.

2. Je dois être adhérent au CIVAM du Sud Charente pour assister à la formation

Tarif pour un an (année civile) :

50€

L'adhésion vous permet :

- .d'accéder à toute la saison de formations
- .de participer aux activités du CIVAM (tours de plaine, suivi technique...)

. de participer à la vie associative (assemblée générale...)

. d'avoir gratuitement les collections de carnets « Outil Tour de Plaine »

Vous avez une question sur une formation en particulier ?

Contactez l'animatrice.

Le lieu n'est pas mentionné ?

Cela signifie que nous choisirons le lieu de formation en tenant compte au mieux des personnes inscrites et de leur localisation géographique.



Conditions générales

Pour connaître les conditions générales de services et tarifs des formations merci de consulter le document dans l'onglet ressources sur notre site.



> Renouvez votre Certiphyto !



Bonne nouvelle ! Utilisez nos formations pour renouveler votre Certiphyto

VIVEA a mis en place un label Ecophyto qui vous permet de faire valoir votre temps passé en formation, lorsqu'il s'agit de formations ciblées sur des méthodes alternatives et la réduction de l'usage des produits phyto. Une formation de 14h (ou 2X7h), réalisée dans les 3 années avant l'échéance de votre Certiphyto et complétée par un module à distance (ludique et interactif) de 2h suffit !

Exemple : je dois renouveler mon certiphyto en 2026, les formations comptabilisées sont celles suivies depuis 2022.

N'hésitez plus !

L'anticipation est vivement conseillée, d'autant que le Certiphyto renouvelé sera édité à J+1 de la date d'échéance du précédent, quelle que soit la date à laquelle la formation aura été faite.

Vous ne perdez donc rien à prévoir votre formation bien avant votre date d'échéance !

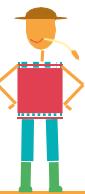
Anticiper le renouvellement de son Certiphyto
Depuis octobre 2016, tous les Certiphitos ont une validité de 5 ans. Pensez à le renouveler à temps car, passé la date butoir (4 mois avant l'échéance), le renouvellement sera refusé et vous devrez alors le repasser.

Retrouver toutes ces informations sur le site du VIVEA : vivea.fr.



Comment connaître et suivre le solde de mon compte annuel vivéa ?

> Voir la fiche de présentation contributeur vivéa !



EN PRATIQUE

- > **1.** Vous suivez une ou plusieurs formations labellisées Ecophyto pour une durée totale de 14h. Pour être prises en compte dans le cadre du renouvellement du certificat, elles devront avoir été suivies après le 1er janvier 2018 et durant les 3 années précédant le renouvellement
- > **2.** Vous complétez votre formation par un module (1h30 à 2h) sur la réglementation, l'environnement, la protection de la santé des utilisateurs et la sécurité de l'application. Vous suivez ce module au moins 4 mois avant la fin de la validité de votre certificat.
- > **3.** A l'issu de votre parcours de formation, vous téléchargerez une attestation de formation sécurisée sur le site internet du VIVEA.
- > **4.** Vous utiliserez cette attestation pour faire la demande de renouvellement sur le site www.service-public.fr



PROGRAMME DE FORMATION 2026

► Édition du : JANVIER 2026



> Nos méthodes pédagogiques



Nos formations s'adaptent aux attentes et niveaux de connaissance des participants.

Elles combinent systématiquement apports théoriques et pratiques et elles s'appuient sur les méthodes de la pédagogie active. En partant des projets et problématiques de chacun, les animateurs CIVAM et les intervenants extérieurs mobilisent une palette variée de moyens pédagogiques :

- Des présentations orales ponctuées d'échanges entre les participants et d'interactions avec les intervenants,
 - Des cas d'application, des mises en situation à partir de cas concrets,
 - Des observations et visites sur site, des témoignages d'agriculteurs,

- La mise à disposition de références bibliographiques et ressources internet,

- L'accompagnement au projet, à la fixation d'objectifs, à l'élaboration de plans d'actions.

Ces temps collectifs permettent d'enrichir les projets de chacun par les regards croisés entre les participants, l'échange d'expériences et les passerelles entre projets.

Ce sont des moments propices à la prise de recul et l'occasion de développer son réseau socio professionnel et pourquoi pas démarrer une dynamique collective autour d'un intérêt commun !

> Réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques par une meilleure connaissance de leurs fonctions et usages

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issu de la formation les stagiaires seront capables de :
Mieux connaître les éléments à observer lors d'un tour de plaine
Etre capable de choisir des produits qui protègent ou alimentent les cultures tout en réduisant leurs impacts sur l'environnement

Pas de pré requis pour accéder à la formation

L'évaluation des connaissances des stagiaires sera réalisée au début et à la fin de la session de formation (questionnaire de satisfaction et auto-évaluation des notions acquises)

CONTENU

Programme de la formation

- 1, Etre capable de construire des programmes d'intervention limitant l'utilisation de traitements phytopharmaceutiques sur cultures d'hiver et cultures de printemps
- 2, Comprendre et être capable d'utiliser la méthode « tour de plaine en autonomie »

Moyens pédagogiques

Etude de cas en parcelle, exposé, échanges
Outil tour de plaine, document pédagogique remis par l'intervenant

Responsable formation

Bérengère Durand, animatrice CIVAM

Intervenants

Benoît BON, conseiller indépendant grandes cultures SC2
Bérengère DURAND, animatrice CIVAM

CONTACT POUR RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Bérengère DURAND :

- > berengere.civam@gmail.com
> 06 37 82 08 04

Informations pratiques

Date limite d'inscription :
7 janvier 2026

Inscription auprès de :
Bérengère DURAND

Nombre de places : 14

Dates : Mardi 20 janvier 2026

Lieu : Etriac

Durée : 7 heures

Horaires : 9H30/18H

Repas : Restaurant

Tarif :

Gratuit pour les adhérents contributeurs au VIVEA

Pour les non adhérents et/ou non agriculteurs merci de nous contacter

Public visé

. Agriculteur, conjoint collaborateur

. En cas de handicap, nous contacter pour participer dans les meilleures conditions possibles.

CIVAM du Sud Charente

Centre d'Initiatives pour valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

l Pôle - ZA Puymoyen 2 rue des chasseurs - 16 400 PUYMOYEN

>

OBJECTIF DE LA FORMATION

CONTENU

CONTACT POUR RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Bérengère DURAND :

> berengere.civam@gmail.com
> 06 37 82 08 04

Informations pratiques Date limite d'inscription :

Inscription auprès de :
Bérengère DURAND

Nombre de places : 15

Dates

:

Lieu

:

Durée :

Horaires

:

Repas

:

Tarif :

Gratuit pour les adhérents contributeurs au VIVEA

Pour les non adhérents et/ou non agriculteurs merci de nous contacter

Public visé

. Agriculteur, conjoint collaborateur

. En cas de handicap, nous contacter pour participer dans les meilleures conditions possibles.

CIVAM du Sud Charente
Centre d'Initiatives pour valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

I Pôle - ZA Puymoyen 2 rue des chasseurs - 16 400 PUYMOYEN